



Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 12 décembre 2025

Sur convocation du 05 décembre 2025

Secrétaire de Séance : Odile GIRARD

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	Excusé (procuration à Jérémy Lonchampt)
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	X
DROMARD Claire	Excusée	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	Excusé (procuration à Chloé Trimaille)
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 21 novembre 2025

2. Compte rendu des commissions

3. Urbanisme

4. Délibérations :

*Gestion des bois : validation contrat bûcheronnage

*CFD : validation définitive des fonds de concours demandés

5. Informations affaires intercommunales

6. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 21 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Il a toutefois été omis de mentionner que la commune avait reçu du magasin Proxi une demande de dédommagement pour perte d'exploitation liée aux travaux routiers. Des éléments complémentaires attestés du comptable lui ont été demandés.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement / Cadre de vie

- La passerelle sous le moulin/faubourg de la planche du fourneau sera démontée. La commune est toujours dans l'attente d'un nouveau devis.
- Borne aire de camping-car : le terminal de paiement de la borne eau/assainissement étant défectueux, il devait être remplacé. Celui-ci n'étant plus garanti, la société propose une borne à prix coutant (environ 2 500 €) mais le conseil souhaite demander un geste commercial supplémentaire.
- L'entreprise Duchesne a commencé les plantations au niveau de l'ancien sciurier. Il est proposé deux devis concernant la main d'œuvre (5 447.64 € TTC) et la fourniture de végétaux rampants entre le trottoir et le terrain afin de faciliter l'entretien (1235.92€). Le conseil donne son accord.

Bâtiments et chemins

- Logements communaux : la mission de désamiantage est terminée et la démolition est programmée à compter du 5 janvier 2026. L'accès à la microcrèche sera sécurisé et les gérants de la structure seront rencontrés prochainement pour évoquer le système de chauffage. L'aide départementale a été attribuée : subvention de 128 687 €.
- Courrier boule riparienne qui souhaite remplacer les fenêtres du local : une rencontre avec les dirigeants est à prévoir.
- Travaux routiers : les travaux d'enrobé ont été réalisés dans de bonnes conditions. Restera la peinture au sol, à réaliser au printemps. Les feux comportementaux nécessitent encore quelques réglages. Des potelets seront posés sur certains trottoirs afin d'empêcher le stationnement et de sécuriser les passages piétons. Le STA sera contacté quant à la gestion du déneigement (jalons à neige à poser ?).
- Travaux étanchéité du pont des lilas : les travaux sont terminés (étanchéité et enrobé).

Gestion de la forêt

- La commune a consulté 4 entreprises pour assurer le marché pour l'exploitation forestière dans les années à venir. La commune a reçu une seule offre, celle de l'entreprise Monnier et la SARL Bertin (bûcheronnage et débardage) avec un prix de base de 21.15 € HT / m³. Le conseil (Florent Monnier sort de la salle, il ne participe pas au débat, ni au vote) valide cette offre de prix valable pour 3 années et renouvelable par tacitement reconduction.
- L'abatteuse est intervenue dans les parcelles 9 et 11. L'exploitation de la parcelle 11 par les bûcherons est en cours.
- La parcelle 6 devrait être exploitée en tout début d'année, selon la disponibilité des bûcherons. Des travaux sylvicoles devant être programmés dans cette

parcelle, il est décidé que ces travaux interviendraient après l'exploitation, en accord avec l'équipe de bûcherons. Une consultation aura lieu en mars.

Communication et Information

- R'virat 2025 : le bulletin est terminé. La commission remercie les relectrices et Pascal Marguet pour les photos de couverture.
L'impression par la société Pikaprint est programmée pour la semaine du 15 décembre. Il sera distribué à compter du 20 décembre 2025.

III) Validation définitive des fonds de concours demandés

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, le montant des fonds de concours demandé par la commune et attribué par la CFD : 21 708 € pour l'année 2025.

IV) Affaires intercommunales

- Les horaires de déchèterie sont amenés à être modifiés en 2026.

VII) Questions et informations diverses

- Les voeux du maire auront lieu le dimanche 11 janvier à la MTL et les voeux du Président de la communauté de communes le vendredi 16 janvier à Vaux et Chantegrue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

**Le Maire,
Christian VALLET**